

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SPORT SÉCURITAIRE

Table des matières

Liste de contrôle pour la mise en œuvre du sport sécuritaire	2
1. Politiques	2
Mise en œuvre de la politique	2
2. Formation	3
Mise en œuvre de la formation	4
3. Engagement	5
Mise en œuvre de l'engagement	5
4. Ressources	7
Mise en œuvre des ressources	7
Conclusion	7

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SPORT SÉCURITAIRE

Définition du sport sécuritaire :

La sécurité physique et émotionnelle, qui comprend la prévention des commotions cérébrales et des blessures et un environnement exempt de brimades, d'abus, de harcèlement, de discrimination et d'autres formes de maltraitance.

Nous méritons tous de participer à des environnements sportifs accessibles, inclusifs, sécuritaires et exempts de toute forme de maltraitance de la part d'autrui.

Quatre éléments clés sont essentiels pour créer un environnement sécuritaire et accueillant :

1. les politiques
2. la formation
3. l'engagement
4. les ressources

Chacune de ces composantes et les listes de contrôle recommandées pour leur mise en œuvre ont été élaborées à partir des commentaires de représentant.e.s de la communauté de la ringette de tout le pays, y compris des administrateur.rice.s, des athlètes, des officiel.le.s et des entraîneur.e.s. L'objectif visé est de créer une culture positive d'appartenance alignée sur l'ensemble du Canada et qui incarne les valeurs de la ringette.

Cette liste de contrôle est destinée à toute personne jouant un rôle dans la mise en œuvre d'un sport sécuritaire.

1. Politiques

Les politiques sont essentielles pour garantir la protection de votre organisation et de ses membres. Il s'agit de documents juridiques qui peuvent parfois être difficiles à comprendre. L'objectif de la composante Politiques est de permettre à tous les membres d'avoir accès aux mêmes politiques de sécurité dans le sport et de les suivre afin d'assurer la cohérence.

Mise en œuvre de la politique :

- Regardez la vidéo **Politiques de sport sécuritaire 101** et consultez la **fiche récapitulative des politiques de sport sécuritaire**.

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SPORT SÉCURITAIRE

- En collaboration avec un.e avocat.e, élaborer vos politiques de sport sécuritaire en utilisant les **modèles de politiques de sport sécuritaire**. Veillez à demander un avis juridique pour vous assurer que vous êtes pleinement protégés.
- Déterminez si des modifications (qui ne changent pas l'intention de la politique) sont nécessaires et apportez les modifications qui s'imposent. Veillez à adapter la matrice de sélection et de formation (annexe A de la **politique de filtrage**) pour qu'elle corresponde aux exigences de votre organisation en matière de filtrage et de formation, telles qu'elles sont définies dans votre politique de filtrage.
- Présentez une motion pour que le conseil d'administration de votre organisation adopte vos politiques de sport sécuritaire.
- Une fois approuvées, affichez vos politiques de sport sécuritaire ou un lien vers celles-ci sur le site web de votre organisation et/ou sur les réseaux sociaux/la page Facebook.
- Une fois que votre **politique de filtrage** a été personnalisée et adoptée par le conseil d'administration de votre organisation, désignez un.e agent.e de filtrage chargé.e de collecter et de suivre les documents requis, et de les classer en toute sécurité conformément aux politiques et processus de l'organisation.
- Envoyez les **Conseils de sport sécuritaire pour les athlètes** et les **Conseils de sport sécuritaire pour les entraîneur.e.s** à vos athlètes et entraîneur.e.s et faites-leur savoir qu'ils sont basés sur vos politiques.
- Répétez toutes ces étapes tous les ans. Si vous avez déjà approuvé toutes les politiques, il vous suffit de déterminer si des mises à jour sont nécessaires.

2. Formation

L'établissement d'exigences minimales en matière de formation contribue à la réussite de toutes. Il est essentiel que les entraîneur.e.s et les autres intervenant.e.s comprennent leur rôle dans la création d'environnements sportifs sécuritaires et prospères. L'objectif est de mettre en place des normes minimales d'entraînement pour toutes les personnes liées à la ringette au Canada.

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SPORT SÉCURITAIRE

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) offre gratuitement une formation sur la sécurité des participant.e.s au sport, qui est obligatoire aux niveaux nationaux du sport au Canada. Cette formation est disponible et pertinente à tous les niveaux, y compris pour le sport communautaire.

La **matrice de filtrage et de formation** (annexe A de la **politique de filtrage**) identifie toutes les exigences en matière de filtrage et de formation pour un sport sécuritaire que les parties prenantes doivent respecter en fonction de leur niveau de relation avec les athlètes. Dans le cadre de la mise en œuvre de votre politique, vous pourrez personnaliser votre matrice de filtrage et de formation afin de refléter les priorités de votre organisation en matière de filtrage et de formation.

Mise en œuvre de la formation :

- En collaboration avec votre agent.e de filtrage, envoyez votre **matrice de filtrage et de formation** personnalisée qui identifie les exigences de votre organisation en matière de formation et de filtrage à toutes les parties prenantes liées à votre organisation, y compris les entraîneur.e.s en exercice ou potentiel.le.s.
- Créez un système de suivi de la formation et du filtrage. Votre organisation peut être en mesure de travailler avec votre organisme national de sport ou l'ACE pour suivre l'accomplissement des exigences de formation.
- Afficher le lien vers la formation de l'ACE sur la sécurité des participant.e.s au sport (voir Formation sur la sécurité des participant.e.s au sport de l'ACE) sur le site Web de votre organisation, les réseaux sociaux/la page Facebook et tout autre endroit où l'organisation communique par voie électronique.
- Demander à tous les intervenant.e.s, y compris les athlètes, les entraîneur.e.s, les parents, les administrateur.rice.s, les officiel.le.s et les bénévoles, de suivre la Formation sur la sécurité des participant.e.s au sport de l'ACE et d'assurer le suivi de cette formation.
- Regardez l'enregistrement du **webinaire sur les attentes en matière de sport sécuritaire à l'intention des athlètes et des entraîneur.e.s** et partagez-le avec les parties prenantes.

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SPORT SÉCURITAIRE

- Affichez et/ou envoyez tout autre lien ou ressource de formation important pour votre organisation afin de créer un environnement sportif sécuritaire et prospère.
- Répétez toutes ces étapes chaque année.

3. Engagement

Il est essentiel de s'engager intentionnellement avec les parties prenantes, en particulier les athlètes. Les expériences vécues par les athlètes, les entraîneur.e.s et d'autres personnes fournissent une évaluation de première main de l'efficacité de vos politiques et de votre formation. L'objectif est de s'engager régulièrement avec toutes les parties prenantes, y compris les athlètes, afin d'obtenir un retour d'information significatif.

La communication est importante, mais elle ne permet qu'une conversation à sens unique, allant de vous à la partie prenante. L'engagement crée une conversation à double sens, et il est essentiel pour vous aider à comprendre si vos méthodes de mise en œuvre fonctionnent. L'engagement est également une stratégie d'atténuation des risques très efficace.

Mise en œuvre de l'engagement :

- Créez un protocole de communication et d'engagement qui décrit comment vous communiquerez et vous engagerez avec chacune de vos parties prenantes, y compris les entraîneur.e.s, les athlètes, les parents/tuteur.ice.s d'athlètes mineur.e.s, les officiel.le.s, les bénévoles et les autres parties prenantes sur une base régulière en utilisant des assemblées publiques, des webinaires, des réunions en personne, des sondages, des entretiens, des conseils/comités et/ou d'autres méthodes interactives. Votre protocole de communication pourrait inclure des opportunités annuelles d'engagement et de retour d'information telles que :
 - des réunions sur les attentes avant la saison;
 - des vérifications en cours de saison;
 - des séances de retour d'information d'après-saison.
- Lisez les **Conseils de sport sécuritaire recueillis pour les administrateur.ice.s** et les **Conseils de sécurité recueillis pour les entraîneur.re.s** afin de savoir quelles sont les ressources disponibles pour vous soutenir.

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SPORT SÉCURITAIRE

- Lisez les conseils et les pratiques de pointe de l'ACE liés à la [règle des deux](#) et la [matrice de mise en œuvre de la règle des deux](#) de l'ACE afin de savoir ce qui est disponible pour vous aider à vous assurer que tout le monde respecte la règle des deux.
- Distribuez **Conseils de sport sécuritaire pour les athlètes** et **Conseils de sport sécuritaire pour les entraîneur.e.s** à vos athlètes et entraîneur.e.s.
- Organisez une réunion virtuelle ou en personne après que les parties prenantes ont visionné le **webinaire sur les attentes concernant la sport sécuritaire pour les athlètes et les entraîneur.re.s** pour répondre à leurs questions ou préoccupations. Utilisez les **Conseils de sport sécuritaire recueillis pour les administrateur.rice** pour créer un ordre du jour et un guide de discussion.
- Encouragez toutes les entraîneur.e.s à organiser une séance d'information sur la sécurité sportive avec leur équipe et/ou leurs athlètes, soit virtuellement, soit en personne, après avoir visionné le **webinaire sur les attentes concernant la sport sécuritaire pour les athlètes et les entraîneur.e.s**, afin de répondre à toutes les questions et préoccupations. Conseillez aux entraîneur.e.s d'utiliser le document **Conseils de sport sécuritaire recueillis pour les entraîneur.re.s** pour créer un ordre du jour et un guide de discussion, ainsi que les documents **Conseils de sport sécuritaire pour les athlètes** et **Conseils de sport sécuritaire pour les entraîneur.e.s (Conseils de sécurité pour les entraîneur.e.s)**.
- Assurer le suivi avec les entraîneur.e.s des sujets de préoccupation soulevés lors du débriefage et élaborer un plan pour les aborder avec d'autres administrateur.rice.s, entraîneur.e.s, etc.
- Si vous disposez déjà d'un plan stratégique décrivant la vision, la mission et les valeurs de votre organisation, examinez comment vous pouvez tirer parti de vos priorités stratégiques ou d'autres domaines alignés sur vos priorités et messages en matière de sécurité dans le sport. Si vous n'avez pas de plan stratégique, envisagez d'en élaborer un et d'y intégrer vos priorités et messages en matière de sécurité dans le sport.
- Utilisez les comptes de réseaux sociaux de votre organisation pour dialoguer avec les parties prenantes et transmettre des messages clés spécifiques sur le sport sécuritaire à des publics ciblés.

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SPORT SÉCURITAIRE

- Mettre en place des canaux pour les connexions virtuelles, téléphoniques et en personne (par exemple, comptes de vidéoconférence et d'audioconférence, espace de réunion), selon les besoins, avant chaque saison afin de permettre des interactions faciles à tous les niveaux de l'organisation.
- Répétez toutes ces étapes chaque année.

4. Ressources

Il existe de nombreuses ressources en matière de sport sécuritaire qui sont disponibles à travers le Canada afin de faire progresser les connaissances et la sensibilisation. Ringuette Canada a l'intention de donner accès à bon nombre de ces ressources dans son Carrefour sur la sécurité sportive afin que ses membres puissent les utiliser et en faire la promotion.

Mise en œuvre des ressources :

- Afficher et/ou envoyer des liens vers le **Carrefour sur le sport sécuritaire** de Ringuette Canada (lien) et/ou d'autres ressources à tous les intervenant.e.s concerné.e.s.
- Affichez toutes les ressources améliorées et les liens vers les organisations connexes (par exemple, ACE) sur le site web de votre organisation et/ou sur les comptes de réseaux sociaux.
- Créez une méthode permettant aux parties prenantes de soumettre des ressources améliorées provenant d'autres organisations sur les pratiques de pointe ou la pensée innovante en matière de sport sécuritaire, que vous pourrez partager avec les membres.
- Répétez toutes ces étapes chaque année.

Conclusion

Nous espérons que vous trouverez les processus, les outils et les autres ressources décrits dans la présente liste de contrôle de mise en œuvre faciles à utiliser et à adapter au besoin. N'hésitez pas à contacter Ringuette Canada pour toute question.